

ÉCOLE LES JEUNES DÉCOUVREURS

Projet Éducatif



2019-2022



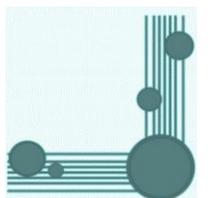
Commission scolaire
des Patriotes



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)	4
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements.....	13
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	14
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	16
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	16
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	16
Annexe I : Principaux encadrements légaux.....	17



1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son égard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!*, et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Les Jeunes Découvreurs.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

À la rentrée scolaire 2018-2019, une rencontre a été faite avec l'ensemble du personnel de l'école afin de trouver les valeurs, la vision et la mission de l'école. Par la suite, un comité pédagogique de pilotage pour le projet éducatif a été formé comprenant quelques membres du personnel. Des consultations fréquentes sur l'évolution des travaux ont été faites auprès de ces derniers. De plus, le Conseil d'établissement a collaboré étroitement en analysant le travail et en émettant ses commentaires à chaque étape.

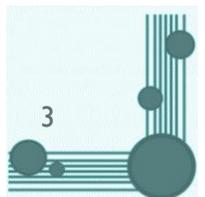
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

À l'automne 2017, les parents, le personnel et les élèves du 3^e cycle ont été consultés dans le cadre du sondage *Tous Patriotes pour la réussite*. Ce sondage mettait en lumière le sentiment de sécurité, la relation école-famille, le climat organisationnel et la mobilisation du personnel. De plus, différents outils ont été utilisés afin de bien déterminer le contexte interne et externe tels que les tableaux de bord, Carto jeunes, l'indice de milieu socio-économique (IMSE) du territoire et le site WEB des indicateurs de développement des communautés (IDC).

Les tableaux de bord ont permis de situer la réussite des élèves en fonction des indicateurs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le Plan d'engagement vers la réussite nous a fourni les zones de vulnérabilité de la Commission scolaire.

Tout au long de l'élaboration du projet éducatif, nous avons consulté le comité du projet éducatif, le conseil des enseignantes et enseignants, le conseil d'établissement, le personnel de soutien et les professionnels de l'école.

Par ailleurs, plusieurs partenaires de la communauté ont été consultés au printemps 2019 : la police communautaire, l'infirmière et la travailleuse sociale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS), le Centre De La Petite Enfance De Boucherville Inc. (CPE), la direction des Caisses Desjardins de Boucherville, la Bibliothèque municipale de Boucherville, la Ville de Boucherville, la Maison des Jeunes de Boucherville, la Maison des enfants de la Montérégie, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDI) de la Montérégie-Est et le Centre d'action bénévole de Boucherville (CAB).



4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)



ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école Les Jeunes Découvreurs est située sur la rue Étienne-Brûlé à Boucherville, une municipalité de 41,675 habitants. L'établissement, adossé au parc Sabrevois, accueille les élèves des quartiers Sabrevois et Harmonie. Les élèves fréquentant les classes spécialisées proviennent de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes.

Dans la population bouchervilloise des 25-64 ans, 72,4% des personnes détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Le revenu moyen des ménages de la municipalité avant impôt est de 151,659\$. On ne note aucun écart entre l'indice du milieu socioéconomique qui est de 1 et l'indice du seuil du faible revenu qui est aussi de 1 pour l'école Les Jeunes Découvreurs.

À Boucherville, 7,3% de la population détient un statut d'immigrant. Dans les foyers, 93,6% de la population parle majoritairement le français alors que 3,9% parle l'anglais. De plus, 2,5% des habitants de la ville parlent une autre langue que le français ou l'anglais.

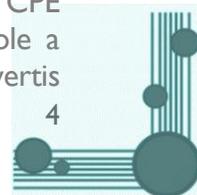
Selon, les prévisions ministérielles des prochaines années, la clientèle scolaire de la ville de Boucherville serait en légère décroissance.

Boucherville	Précolaire 5 ans			1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e année			6 ^e année			Total
	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	primaire
<i>Prévisions 18-19 (oct.17)</i>	335	18	7	308	14	0	377	16	7	363	14	1	383	15	7	422	17	20	388	15	2	2241
2018-2019	360	19	1	330	16	19	397	18	25	370	16	37	389	16	16	426	19	41	397	16,5	23	2309
2019-2020	305	17	18	360	17	14	330	14	6	397	16	19	370	16	37	389	16	16	426	18,5	41	2272
2020-2021	308	17	15	305	14	3	360	15	0	330	13	8	397	16	19	370	16	37	389	16	16	2151

Cependant, la réalité des dernières années nous démontre le contraire. À preuve : en 2015-2016, on comptait **45** élèves de plus que les prévisions, **46** en 2016-2017, **16** en 2017-2018 et **68** en 2018-2019.

La communauté

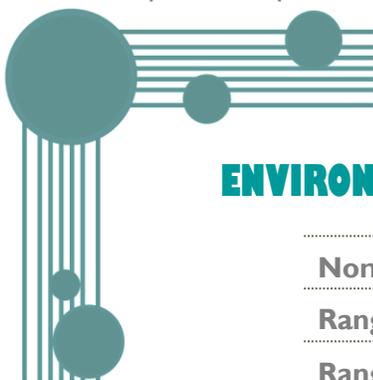
L'école travaille en partenariat avec le CISSS Montérégie Est, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et les programmes de la santé publique. Un partenariat entre l'école et les CPE existe également pour le programme Ribambelle qui permet le dépistage préventif. L'école a également développé un partenariat avec la maison des jeunes pour les cours de gardiens avertis



et la ville de Boucherville pour différentes activités comme l'élu d'un jour, l'aménagement du parc et du ruisseau Sabrevois, l'horticulture, etc.

Le service de police de l'agglomération de Longueuil fait des formations aux jeunes de l'école sur la prévention de l'intimidation et la violence à l'école. Nous sommes également en partenariat avec le réseau de transport de Longueuil, le Centre d'entraide de Boucherville et la maison des enfants de la Montérégie.

Finalement, l'école travaille également en partenariat avec la caisse Desjardins de Boucherville et la bibliothèque municipale.



ENVIRONNEMENT INTERNE

Nombre d'élèves :	510
Rang décile IMSE ¹ :	1
Rang décile SFR ² :	1
Nombre d'employés :	75

Effectif scolaire

L'école offre un service d'enseignement du préscolaire à la sixième année à plus de 500 enfants dont deux classes d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif. La majorité des élèves qui fréquentent ces classes spécialisées proviennent des différents secteurs de la commission scolaire.

Parmi ces élèves, 5% sont nés hors Québec dont certains bénéficient du programme de francisation. Près d'une centaine d'élèves de l'école bénéficient d'un plan d'intervention, ce qui correspond à 18% d'élèves identifiés EHDA. De ces élèves, 80% font partie des classes ordinaires, alors que 20% sont en classe spécialisée.

Le service de garde et le service aux dîneurs

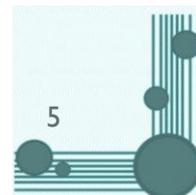
La quasi-totalité des élèves fréquentent le service de garde qu'ils soient dîneurs sporadiques, occasionnels ou réguliers. L'organisation du service de garde compte environ 25 éducatrices chapeautées par une technicienne.

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

Afin de bien soutenir les élèves HDAA, nous avons quatre éducateurs spécialisés, une préposée aux élèves handicapées et deux orthopédagogues.

¹ Indice de milieu socio-économique

² Indice du seuil de faible revenu



Lorsque les besoins sont observés, nous faisons appel au soutien de l'équipe à l'inclusion de la commission scolaire pour des élèves ayant des difficultés comportementales ou d'apprentissage plus importants.

Le service Ribambelle qui favorise le développement d'habiletés chez les enfants, leur permettant de mieux faire face aux situations anxiogènes de leur vie quotidienne, est offert aux élèves du préscolaire et de la première année.

Nous offrons également des services professionnels en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie et des services offerts par une infirmière, une hygiéniste dentaire et une animatrice de vie spirituelle et communautaire.

L'établissement d'enseignement

L'école Les Jeunes Découvreurs a été construite en 1983. Au fil des ans, des travaux d'amélioration ont été effectués, notamment le revêtement de la brique à l'extérieur, le remplacement des fenêtres, le remplacement des plinthes de chauffage et plusieurs travaux de peinture au niveau de tous les locaux. L'indice de vétusté du bâtiment est de D pour une cote entre A et E.

À l'automne 2017, un sondage complété par les parents, les employés et des élèves du 3^e cycle dans le cadre du *Plan d'engagement vers la réussite*, a permis de documenter la perception des groupes sondés notamment au regard de la communication école-famille, la mobilisation du personnel et du climat sain, stimulant et sécuritaire. À la suite du sondage, une analyse a été faite afin de comparer les résultats de notre établissement avec ceux de l'ensemble de la commission scolaire sur une échelle de 1 à 10 (1 étant complètement en désaccord et 10 totalement en accord). Le taux des réponses de chaque catégorie de répondants est présenté ci-dessous toujours selon l'échelle de 1 à 10.

Élèves du 3 ^e cycle:	41 répondants sur une possibilité de 138
Familles:	119 répondants sur une possibilité de 351
Employés :	36 répondants sur une possibilité de 75

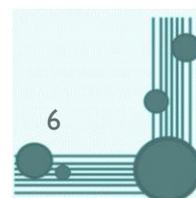
ORIENTATION 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

La perception des élèves sur les attentes de l'école à leur égard (capacité à donner le meilleur d'eux-mêmes) est plus élevée (9,18) que celle exprimée par les élèves de l'ensemble des écoles (8,58). Toutefois, la perception des employés (5,71 à 7,65) concernant les différentes transitions est inférieure à l'ensemble des employés de la CSP (6,32 à 8,28).

Selon les élèves de l'école, les enseignants utilisent différentes méthodes pour enseigner la matière (8,82) alors que l'ensemble des élèves de la CSP note (8,39).

EN BREF

Les employés de l'école ont la perception par rapport au reste de la CSP qu'il existe peu de mesures de soutien et d'activités d'intégration pour assurer un suivi dans les transitions et ajuster les actions.



ORIENTATION II : Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques

Équipe-école : développement professionnel et partage des meilleures pratiques

Les employés de l'école ont à cœur la volonté de collaborer les uns avec les autres pour atteindre efficacement les objectifs du projet éducatif, notamment par le partage des meilleures pratiques. Ils jugent d'ailleurs que le partage de l'expertise entre collègues contribue à leur propre développement et à leur apprentissage (9,06 et 9,19). Par ailleurs, les employés pensent qu'il existe une collaboration entre les différents acteurs concernés par la vie de l'élève (7,68) et nomment également l'importance qu'ils accordent à leur formation continue qui doit être appuyée sur les meilleures pratiques (8,90). Ces derniers réitèrent l'importance qu'ils accordent à la rétroaction constructive (9,14), à la reconnaissance du succès et de la persévérance (9,00) et que les compétences collectives soient utilisées à leur plein potentiel (8,92).

ORIENTATION III : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

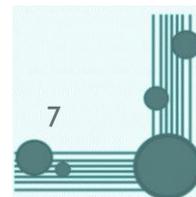
Communication école-famille

Le niveau de satisfaction des parents relativement à la communication école-famille est élevé. Entre autres, les parents jugent qu'il est facile de communiquer avec les enseignants de leur enfant (8,94), qu'ils sont bien informés de la progression des apprentissages de leur enfant (8,18) et de son comportement (8,31). Le niveau de satisfaction des parents pour le premier aspect est légèrement supérieur à l'ensemble des écoles de la CSP mais demeure légèrement inférieur pour les deux autres aspects. Pour l'appréciation globale de la collaboration école-famille, l'école Les Jeunes Découvreurs se situe à (8,25) au-dessus de l'ensemble des écoles de la CSP qui est de (7,80).

Les perceptions des employés de l'école aux questions relatives à la communication école-famille sont également légèrement plus élevées que les perceptions de l'ensemble des employés des écoles de la CSP.

- Mon école informe régulièrement les parents de la progression de l'apprentissage (8,75, ensemble des écoles 8,55).
- Mon école informe régulièrement les parents des difficultés d'apprentissage dans chacune des disciplines (8,86, ensemble des écoles 8,33).
- Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés des relations interpersonnelles de leur enfant (8,50, ensemble des écoles 8,00).
- Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituent initialement un défi pour l'élève (8,50, ensemble des écoles 8,13).

Le sondage réalisé met nettement en lumière la très grande importance accordée tant par les parents que les employés de l'école à la qualité de la communication école-famille (employé-cotes de 9,00 à 9,39 et parents-cotes de 8,31 à 9,64).



Les employés ont également mentionné (9,57) que l'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant. De leur côté, les parents aiment avoir la possibilité de s'impliquer dans les activités de l'école s'ils le souhaitent (8,55).

Climat sain, stimulant et sécuritaire

Ce même sondage a également permis de connaître la perception des employés, des élèves et des parents en ce qui a trait au sentiment de sécurité.

La perception des parents de l'école (9,01) est légèrement plus élevée que la perception des parents pour l'ensemble des écoles (8,84) en ce qui a trait au sentiment de sécurité. Cette perception est aussi supérieure à celle des élèves (cotes variant entre 8,03 et 9,47 pour une moyenne de 8,86) de leur sentiment de sécurité à différents endroits de leur vie à l'école que ce soit dans la salle de classe, au service de garde, sur le terrain de l'école, dans les toilettes en passant par le transport en autobus.

La perception des élèves est cependant plus faible en ce qui a trait à l'efficacité des moyens mis en place pour prévenir et arrêter la violence et l'intimidation (cotes entre 6,73 et 7,16). Cette appréciation plus faible est également observée pour les élèves de l'ensemble des écoles pour ces mêmes questions (cotes de 7,26 à 7,67). Toutefois, l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations (relations chaleureuses et amicales) est plus élevée: relations entre les élèves (8,15), relations avec le personnel (8,56).

En comparaison de la perception des élèves sur l'efficacité des mesures mises en place pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation, la perception des employés est plus élevée (cotes variant de 8,00 à 8,22). Ces cotes sont en moyenne supérieure à celles des employés de l'ensemble des écoles. La perception générale du sentiment de sécurité des employés (9,22) est supérieure à celle des élèves et des parents.

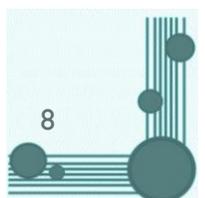
Un écart est également observable en ce qui a trait à leur perception que tout le personnel de l'école veuille leur réussite (école 8,97 et ensemble des élèves des écoles 7,99). Les élèves perçoivent également que l'environnement est plus stimulant (8,33) que la perception des élèves de l'ensemble des écoles (7,36). La cote de (9,33) à la question « *est-ce que je recommanderais mon école à un nouvel élève ?* » reflète un niveau de perception nettement supérieure à l'ensemble des élèves de la CSP (7,72). La perception des parents pour cette même question est similaire aux élèves (9,17) et supérieure à celle des parents de l'ensemble des écoles (8,37).

EN BREF

Les enfants se sentent moins en sécurité que ce que les parents et les enseignants pensent.

EN BREF

Les élèves perçoivent moins efficaces les moyens mis en place pour prévenir et arrêter la violence et l'intimidation que les adultes (parents et enseignants).





LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE - ANNÉES 2015-2016 À 2017-2018

1^{re} année : compétence Lire

Les données de réussite des trois dernières années font ressortir que dès la 1^{re} année, il existe un écart entre les garçons et les filles en ce qui a trait à la proportion relative des élèves dont la réussite est à risque ou en échec. Cet écart fluctue d'une année à l'autre entre 2,6%, 11,3% et -1,8 % en faveur des garçons. Pour l'ensemble des élèves de la CSP, cet écart est relativement stable, autour de 3% en faveur des filles pour les trois années.

Cependant, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour la compétence Lire varie entre 12,1 % et 21,9 %. La proportion de filles pour ces trois mêmes années varie entre 10,5% et 12,8 %. Ces proportions sont supérieures à celles observées pour l'ensemble de la CSP pour la même période chez les garçons 11,6 % à 16,1 % et inférieures à celles observées chez les filles 10,9 % à 14,3 %.

1^{re} année : compétence Écrire

Comme le démontre le tableau plus bas, la proportion de garçons et de filles dont la réussite est à risque ou en échec est plus importante pour la compétence Écrire que pour la compétence Lire pour ces trois mêmes années : filles 5,1% à 18,4 %, garçons 15,4 % à 28,1 %. En comparaison à l'ensemble des élèves de la CSP, ces proportions varient beaucoup: filles 12 % à 13,7 %, garçons 19,2 % à 21,8 %.

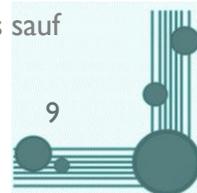
1^{re} année : compétences Lire et écrire

1 ^{re} année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Lecture	Filles	5	12,8%	2,6%	4	10,5%	11,3%	5	13,9%	-1,8%
	Garçons	4	15,4%		7	21,9%		4	12,1%	
Écriture	Filles	2	5,1%	10,3%	7	18,4%	9,7%	6	16,7%	1,5%
	Garçons	4	15,4%		9	28,1%		6	18,2%	

2^e et 3^e année : compétence Lire

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 2,9 % et 15,6 % et celle des filles varie entre 2,9 % et 15 %. Les écarts sont minimes entre les filles et les garçons sauf pour l'année 2016-2017 passant d'écarts -2,1 % et 8,1 % comparativement aux écarts observés pour l'ensemble des élèves de la CSP qui varient entre 8,1% et 9,9% en faveur des filles.

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 5,7 % et 24 % et celle des filles varie entre 0,0 % et 7,9 %. Les écarts sont toujours favorables aux filles sauf pour l'année scolaire 2016-2017 et sont plus importants que ceux observés en 2^e année.



2e et 3e année : compétence Écrire

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 18,8% et 25,8 % alors que celle des filles varie entre 10,0 % et 17,5 %. Les écarts de réussite entre les garçons et les filles diffèrent de ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP, soit une variation de 19,4 % et 22,6 % pour les garçons et celle des filles entre 11,3 % et 12,8 %.

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec se situe entre 8,6 % et 29% et celle des filles entre 8,6 % et 13,6 %. En comparaison à l'ensemble des élèves de la CSP, la variation entre les garçons et les filles est plus importante soit entre 24,3 % et 26,8 % pour les garçons et chez les filles entre 12,7 % et 14,2 %, comme l'indique le tableau suivant.

2e année : compétences Lire et écrire

2e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Lecture	Filles	1	2,9%	0,1%	3	7,5%	8,1%	6	15,0%	-2,1%
	Garçons	1	2,9%		5	15,6%		4	12,9%	
Écriture	Filles	6	17,1%	6,4%	4	10,0%	8,8%	7	17,5%	8,3%
	Garçons	8	23,5%		6	18,8%		8	25,8%	

3e année : compétences Lire et écrire

3e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Lecture	Filles	2	5,7%	18,3%	3	7,9%	-2,2%	0	0,0%	9,7%
	Garçons	6	24%		2	5,7%		3	9,7%	
Écriture	Filles	3	8,6%	7,4%	5	13,2%	-4,6%	6	13,6%	15,4%
	Garçons	4	16,0%		3	8,6%		9	29,0%	

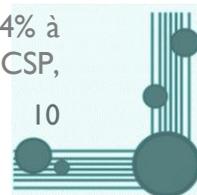
EN BREF

Le nombre d'élèves en échec ou à risque (dont les résultats sont inférieurs à 70%) est plus élevé en écriture qu'en lecture pour les élèves de la 1^{ère} année à la 3^e année.

2e et 3e année : compétence Raisonner

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 2,9 % et 12,5 % et celle des filles varie entre 2,9% et 12,5 %. Les écarts entre les garçons et les filles sont très minimes. Pour l'ensemble des élèves de la CSP les écarts sont favorables aux garçons. Il n'y a aucun écart en 2017-2018 pour l'ensemble des élèves de la CSP.

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie de 5,4% à 20,0% et celle des filles entre 6,8% à 14,3%. En comparaison avec l'ensemble des élèves de la CSP,



la proportion des garçons et des filles de l'école dont la réussite est à risque ou en échec est presque toujours inférieure.

2e et 3e année : compétence Résoudre

En 2^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 8,8 % et 22,5 % et celle des filles est constante entre 17,1 % et 17,5 % pour la même période. En comparaison de l'ensemble des élèves de la commission scolaire, la proportion des garçons et des filles de l'école dont la réussite est à risque ou en échec est inférieure pour les filles (filles CSP : 17,8 % à 21,1 %) et plus élevée pour les garçons (CSP : 17,1 % à 18,4 %). Il n'y a cependant aucun écart significatif entre les garçons et les filles pour l'ensemble des écoles de la CSP tandis que pour l'école, l'écart est favorable aux filles pour les années 2016-2017 et 2017-2018 (1,3 % et 5,1 % respectivement). Cet écart s'inverse et est favorable aux garçons de 8,3% en 2015-2016.

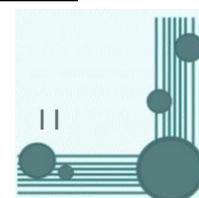
En 3^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 10,8 % et 20,0 % et celle des filles varie entre 5,7 % et 18,4 % pour la même période. Ces proportions présentées dans le tableau sont inférieures à ceux observés pour l'ensemble de la commission scolaire tant pour les garçons que les filles.

2e année : compétences Reasonner et Résoudre

2e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Reasonner	Filles	1	2,9%	0,1%	5	12,5%	0,0%	3	7,5%	2,2%
	Garçons	1	2,9%		4	12,5%		3	9,7%	
	Total	2	2,9%		9	12,5%		6	8,6%	
Résoudre	Filles	6	17,1%	-8,3%	7	17,5%	1,3%	7	17,5%	5,1%
	Garçons	8	8,8%		6	18,8%		7	22,6%	
	Total	14	17,3%		13	18%		14	19,7%	

3e année : compétences Reasonner et Résoudre

3e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Reasonner	Filles	5	14,3%	5,7%	5	13,2%	-7,8%	3	6,8%	2,6%
	Garçons	5	20%		2	5,4%		3	9,4%	
	Total	10	8,33%		7	9,33%		6	8%	
Résoudre	Filles	2	5,7%	14,3%	7	18,4%	-7,6%	4	9,1%	7%
	Garçons	5	20%		4	10,8%		5	16,1%	
	Total	7	10%		11	9,3%		9	6,7%	



EN BREF

Il y a plus d'élèves en échec ou à risque dans la compétence **résoudre** que dans la compétence **raisonner** pour les élèves de 2^e année.



TRANSITION ENTRE LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

Maintenir les mêmes taux de réussite des garçons en français et en mathématique, entre la 6^e année et la 1^{re} secondaire.

Proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec en français et en mathématique (entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire) à l'école secondaire De Mortagne.		2015-2016	2016-2017	2016-2017	2017-2018
		6 ^e année	1 ^{re} secondaire	6 ^e année	1 ^{re} secondaire
Français	Garçons	3%	5%	17%	13%
Mathématique	Garçons	4%	6%	22%	9%

Élèves avec un plan d'intervention

Les données observées pour les années 2015-2016 à 2017-2018 en ce qui a trait à la proportion des élèves ayant un plan d'intervention dont la réussite est à risque ou en échec sont très variables et fluctuent grandement d'une année à l'autre. Cela s'explique en raison du fait que l'échantillon est plus petit. Les données pour l'ensemble de la CSP démontrent clairement la grande différence avec les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention. Le tableau suivant présente la proportion minimale et maximale des garçons et des filles dont la réussite est à risque ou en échec pour les compétences Lire et Raisonner pour l'ensemble des élèves de la CSP.

Ensemble des écoles de la CSP

		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Écrire	Garçons	49,8 % à 53,4 %	32,1 % à 45,8 %	55,6 % à 57 %
	Filles	54,3 % à 63,9 %	37,5 % à 50 %	50,3 % à 56,2 %
Lire	Garçons	39,4 % à 42,9 %	15 % à 45,8 %	49,1 % à 50,6 %
	Filles	50,5 % à 59 %	21,4 % à 41,7 %	40,1 % à 53,1 %
Raisonner	Garçons	-	25,2 % à 31,9 %	27,5 % à 35,1 %
	Filles	-	48,1 % à 52 %	45,5 % à 53,1 %
Résoudre	Garçons	-	39,7 % à 44 %	44 % à 47,9 %
	Filles	-	53,4 % à 69,7 %	59,7 % à 67,1 %

Il n'y a pas de différence significative entre la situation des élèves de l'école et celle observée pour l'ensemble des élèves de la CSP ayant un plan d'intervention. Ils sont surreprésentés dans les élèves dont la réussite est à risque ou en échec.

École Les Jeunes Découvreurs

		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Écrire	Garçons	66,7 % à 80 %	66,7 % à 85,7 %	25 % à 55,6 %
	Filles	50 % à 100 %	50 % à 100 %	33,3 % à 50 %
Lire	Garçons	57,1 % à 80 %	33,3 % à 57,1 %	25 % à 50 %
	Filles	50 % à 100 %	25 % à 75 %	0 % à 60 %
Raisonnement	Garçons	-	33,3 % à 44,4 %	16,7 % à 40 %
	Filles	-	25 % à 50 %	40 % à 50 %
Résoudre	Garçons	-	55,6 % à 66,7 %	30 % à 55,6 %
	Filles	-	50 % à 100 %	50 % à 60 %

EN BREF La proportion des élèves en 1^{ère}, 2^e et 3^e année qui ont un plan d'intervention et qui sont considérés en échec ou à risque diminue surtout de la 2^e à la 3^e année en français et en mathématique.

5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

MISSION :

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

L'école Les Jeunes Découvreurs a comme mission de faire une différence en guidant les élèves, citoyens de demain, dans la découverte d'eux-mêmes et du monde qui les entoure.

VISION :

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

Après un travail collaboratif, les membres du personnel ont déterminé que la vision de notre école est :

À notre école nous travaillons dans le plaisir, à collaborer au progrès de tous, dans le respect des différences.

VALEURS :

Notre énoncé de valeurs constitue les leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

Pour l'école Les Jeunes Découvreurs, les valeurs préconisées sont celles de **respect, collaboration et plaisir** afin de réaliser notre vision.

Respect : Faire de l'écoute active, en restant le plus authentique possible, sans porter de jugement.

Collaboration : S'entraider, partager, accepter les idées et s'engager vers la réalisation, dans un cheminement commun.

Plaisir : Favoriser le bien-être dans notre milieu en posant un regard bienveillant sur l'autre pour l'accueillir.



ENGAGEMENTS : Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeu A : Les transitions

Orientation II : Favoriser les transitions harmonieuses entre les cycles tant au niveau académique, procédural et social par la mise en place des meilleures pratiques.

Objectif A.II : D'ici juin 2022, implanter annuellement au moins trois activités de transition afin de maximiser l'harmonisation des pratiques éducatives et assurer un suivi entre chacune des transitions.

Indicateur : Nombre d'activités de transition entre chaque passage d'un cycle à l'autre.

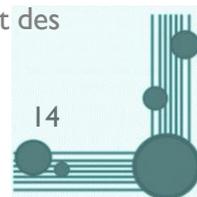
Situation actuelle : Selon le sondage de la commission scolaire, les employés de l'école ont la perception qu'il existe peu de mesures de soutien et d'activités d'intégration pour assurer un suivi dans les transitions et ajuster les actions.

Cible : Annuellement, au moins trois activités de transition entre chaque passage d'un cycle à l'autre, d'ici juin 2022.

Enjeu B : Compétence résoudre

Orientation I : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel pour la compétence résoudre en mathématique.

Objectif B.I.I : D'ici juin 2022, réduire annuellement de 1% le pourcentage des filles et des garçons de 2^e à risque ou en échec dans la compétence résoudre.



Indicateur : Pourcentage des élèves à risque ou en échec pour la compétence résoudre de la 2^e année.

Situation actuelle : Depuis l'année scolaire 2015-2016, le pourcentage des élèves à risque ou en échec dans la compétence résoudre se situe entre 17,3% et 19,7% en 2^e année.

Cible : 3% de baisse d'ici juin 2022

Orientation I : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel pour la compétence résoudre en mathématique.

Objectif B.1.2 : D'ici juin 2022, réduire annuellement de 1% le pourcentage des filles et des garçons de 3^e année à risque ou en échec dans la compétence résoudre.

Indicateur : Pourcentage des élèves à risque ou en échec pour la compétence résoudre de la 3^e année.

Situation actuelle : Depuis l'année scolaire 2015-2016, le pourcentage des élèves à risque ou en échec dans la compétence résoudre se situe entre 6,7% et 10% en 3^e année.

Cible : 3% de baisse d'ici juin 2022

Enjeu C : Sécurité et bien-être

Orientation III Assurer un milieu de vie ouvert, stimulant, sain et sécuritaire pour chaque élève.

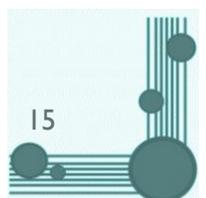
Objectif C.III D'ici juin 2022, augmenter de 9% annuellement le sentiment de sécurité et le bien-être de nos élèves du 2^e et du 3^e cycle au quotidien en offrant des activités variées.

Indicateur : Pourcentage d'élèves du 2^e et du 3^e cycle qui se sentent bien et en sécurité à l'école.

Situation actuelle : Selon le sondage de la commission scolaire, 73% des élèves du 3^e cycle indiquent un niveau d'accord (entre 6 et 10)³ concernant leur sentiment de sécurité dans différents endroits à l'école.

Cible : 100% d'ici juin 2022

³ Légende : | Pas du tout en accord
10 Très en accord



7. Transmission et diffusion du projet éducatif

Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement (# résolution CÉ-18-19-67) et approuvé par la commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2019.

Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école et est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif prend effet le 1^{er} juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents, aux élèves et aux employés.



Annexe 1 : Principaux encadrements légaux

Articles de la Loi sur l'instruction publique

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.
- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.